

Commune de
VILLERS-SAINT-PAUL

PLAN LOCAL D' URBANISME

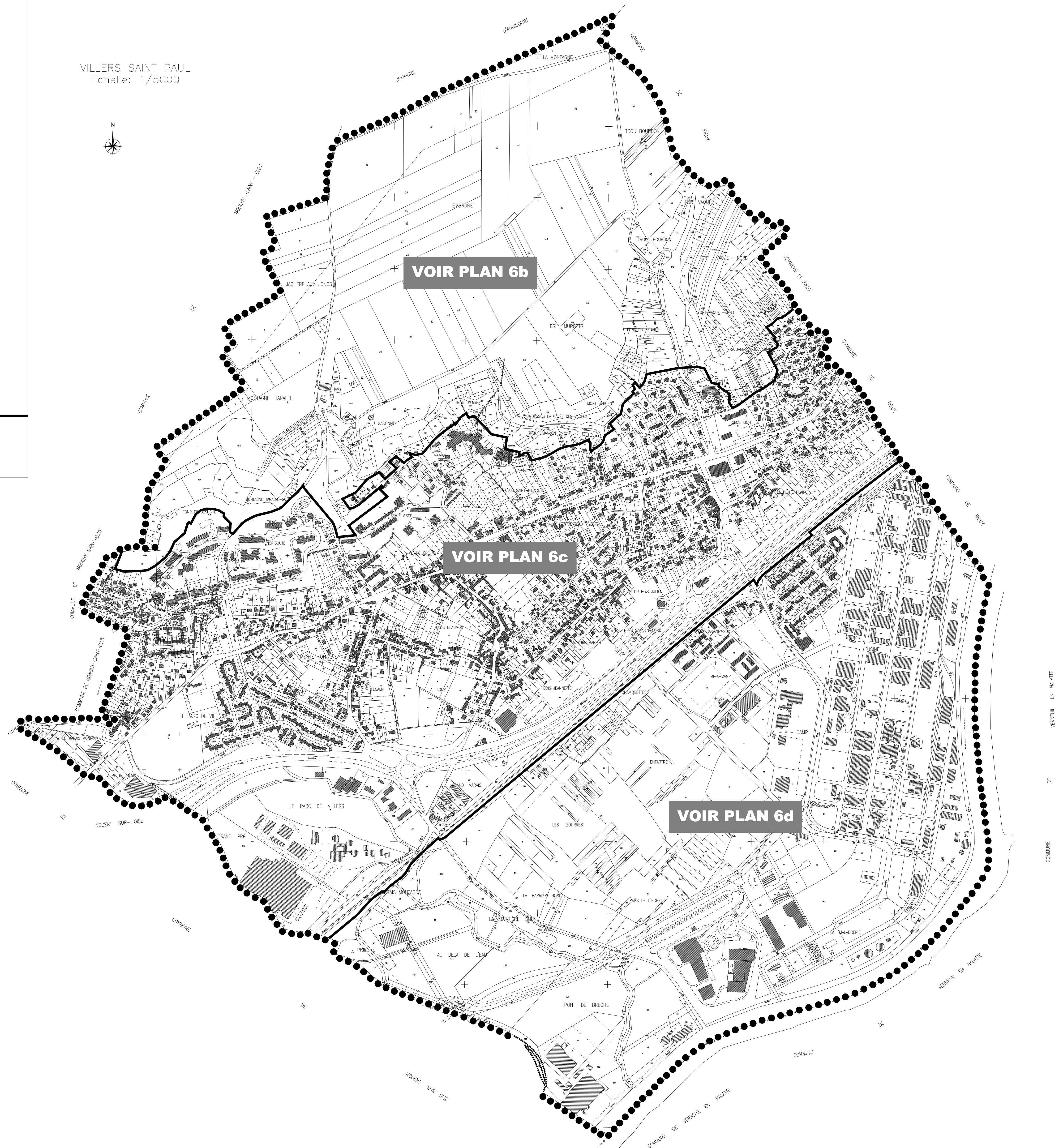
6a

PLAN DE SITUATION

ECHELLE : 1/5000e

LEGENDE

●●●●● Limite communale





LEGENDE

- Limite communale
- Limite de zone
- [Pattern] Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer
- [Pattern] Emplacement réservé (voir plans de détail 6e)
- [Pattern] Partie visible sur un autre plan
- UJ** Zone urbaine de camping-caravaning
- N** Zone naturelle à protéger
- A** Zone agricole

URBA-SERVICES 83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME Téléphone : 03.44.45.17.57 Fax : 03.44.45.04.25

Commune de
VILLERS-SAINT-PAUL

PLAN LOCAL
D' URBANISME

6b



	Limite communale
	Limite de zone
	Espace boisé classé à protéger, à conserver ou à créer
	Plantations à réaliser
	Emplacement réservé (voir plans de détail 6e)
	Partie visible sur un autre plan

UA	Zone urbaine ancienne (bâti principalement édifié à l'alignement des voies)
UB	Zone urbaine mixte (bâti implanté en ordre discontinu)
UC	Zone urbaine d'habitat collectif
UD	Zone urbaine d'habitat pavillonnaire
UD_a	Secteur d'habitat pavillonnaire de plus grande densité
UE	Zone urbaine d'activités économiques
UI	Zone urbaine d'activités industrielles
UP	Zone urbaine d'équipements publics

1 AU_h Zone d'extension future à vocation d'habitat (urbanisable de suite)
 les principes d'aménagement de la zone sont présentés dans les
 "orientations particulières d'aménagement" (document 4)

2 AU_h Zone d'extension future à vocation d'habitat (urbanisable après modification du PLU)

N Zone naturelle à protéger

Na Secteur soumis à des nuisances

Ni Secteur naturel soumis à d'importants risques d'inondation
(correspondant à la zone rouge du PPRI)

 Secteur soumis à des risques d'inondation (correspondant à la zone bleue du PPRI)

URBA-SERVICES
CABINET DE CONSEILS EN URBANISME

83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.25

Commune de
VILLERS-SAINT-PAUL

PLAN LOCAL D' URBANISME

PLAN DE DECOUPAGE EN ZONES PARTIE MEDIANE

ECHELLE : 1/2000e

6c



- ● ● ● Limite communale
- ■ ■ ■ Limite de zone
- Emplacement réservé (voir plans de détail 6e)
- Terrains cultivés inconstructibles à protéger et à conserver
(au titre de l'article L. 123-1-6 du Code de l'Urbanisme)
- Partie visible sur un autre plan

 Secteur soumis à des risques d'inondation (correspondant à la zone bleue du PPRI)

83, rue de Tilloy - BP 401 - 60004 BEAUVAIS CEDEX
Téléphone : 03.44.45.17.57
Fax : 03.44.45.04.28

PLAN LOCAL D' URBANISME

ECHELLE : 1/2000e

6d